

Compte rendu comité directeur ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes

En conférence téléphonique du 11 février 2019

Présents/excusés/absents :

Nom	Prénom	visio 11 fev
Chemelle	Claude	1
Rey	Séverine	1
Donnadieu	Jean	1
Mellin	Isabelle	ex
Fevre	Dominique	1
Soudan	Corinne	ex
Legreneur	Pierre	ex
Bonnet Janicot	Marie	?
	Joëlle	
Vincent	Gaspard	?
Berger	Monique	1
Serra	Pascal	ex
Casado	Bénédicte	1
Jolly	Laetitia	1
Roux	Bruno	ex
Noël	Nathalie	?
Melis	Jacqueline	?
Bellissent	Robert	1

Germond	Olivier	
Cristol	Bellissent	1

Ordre du jour :

1. Composition comité directeur et échos des CTs
2. Appel « encordés pour les montagnes »
3. Compte de résultat et bilan 2018
4. Budget 2019
5. Nouvelle gouvernance du sport

L'ensemble des documents relatifs à ce comité directeur sont disponibles dans **Agora**

<http://agora-ffme.fr>

Onglet « réunions du comité directeur »

1/ Composition comité directeur et échos des CT :

- En raison de leurs absences répétées et conformément à l'article 15 des statuts Lise Billon et Bruno Boissier sont considérés comme démissionnaire. Ils seront avisés par le président de cette situation.
- Patrick Luciani devrait adresser sa démission du comité directeur, il poursuivra sa mission d'instructeur pour les formations montagnisme en 2019.
Le comité directeur décide de ne pas proposer de nouvelles élections pour la prochaine assemblée générale pour les remplacer. La parité est toujours d'actualité et avec 17 membres le comité directeur est solide.
- Le président du CT 26 Flavien Guérimand a démissionné pour des raisons professionnelles. La dernière AG du CT 26 n'ayant pas trouvé de remplaçant, une nouvelle AG se tiendra le 8 mars.
- La présidente du CT 15 Isabelle Mellin a démissionné suite à de très fortes tensions avec la fédération sur la question des canyons. Elle reste membre du comité directeur de la ligue.

2/ Appel « encordés pour les montagnes » :

ENCORDÉS POUR LES MONTAGNES !

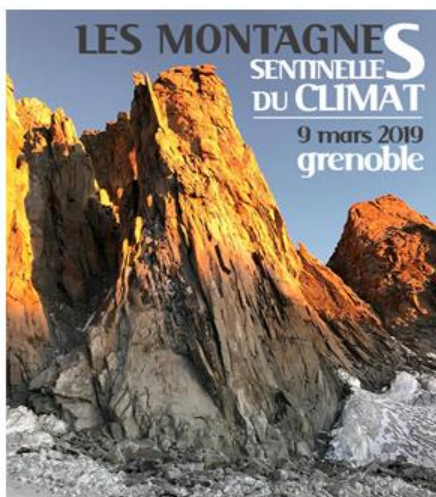
Grenoble - 9 mars 2019

Ça chauffe en montagne !

Les rochers s'effondrent, les glaciers disparaissent, la biodiversité souffre... Habitants, pratiquants et professionnels de la montagne voient leurs espaces de vie et leurs pratiques modifiés.

Face à l'urgence climatique, la communauté montagnarde appelle à se rassembler pour témoigner de l'accélération du réchauffement en montagne.

Citoyens montagnards, passons à l'action : Encordons-nous pour le climat et portons haut et fort l'urgence d'agir maintenant !



EN PRATIQUE

> QUAND ? Le samedi 9 mars à 14h

> OÙ ? RDV en haut de la Bastille

> COMMENT ?

Nous progresserons tous ensemble, encordés, jusqu'au centre-ville de Grenoble, dans la symbolique des montagnards qui descendent témoigner de ce qui se passe là-haut.

> AVEC QUOI ?

Apportez cordes et casques de montagne

Nous invitons par ailleurs tous les participants à amener une photo imprimée de leur montagne : en danger, rêvée ou aimée... Nous afficherons ces images à notre point d'arrivée, Place Grenette, au cœur de la ville.

Après débat il a été décidé de répondre à cet appel de Mountain Wildernes qui comportera 10 dates avec 10 villes différentes avec un premier RDV à Grenoble. La ligue va relayer cet appel sur facebook et le site internet et s'associe à cette démarche. (logo)

Nous restons en soutien, car si « veiller à la sauvegarde de l'intégrité et de la beauté de la nature en montagne ainsi qu'à la protection du milieu montagnard » est inscrit dans nos statuts l'objet principal de la ligue reste sportif.

3/ Compte de résultat et bilan 2018 :

Le déficit de l'année 2018 s'élève à 41 267€ il s'agit d'un **très mauvais résultat**

3.1/ Le contexte :

Le très fort développement de la ligue a conduit à une hausse de son « chiffres d'affaires » de **40%**.

Les charges passant de 382 000€ en 2017 à 538 000€ en 2018.

Exemples d'évolutions :

1^{ère} année pleine du pôle espoir, nouvel emploi pour le conseil SAE et communication, hausse du CA formation (+ 20 000€)

Dynamique des équipes régionales et Embauche d'un GHM au 1^{er} septembre

3.2/ Prévision/évaluation imprécise :

Lorsque de nouvelles activités, dans de nouveaux domaines se font jour, on ne dispose pas de l'historique, de références et la prévision est beaucoup plus difficile. L'écart entre la prévision budgétaire au niveau des charges et le réalisé s'élève à **15%**.

Prévisions imprécises dans le budget 2018 :

- Une erreur sur la subvention (pst aide à l'emploi de la fédération) = montant accordé 5 000€ pour 10 000€ prévus au budget
- Inscription en produit dans le budget d'une aide de la fédération de 10 000€. Dans la réalité la subvention s'élève à zéro.
- Prévision du CNDS à 29 000 mais 22 000 obtenus
- Pour le secteur conseil SAE/prestations bonne évaluation des recettes mais sous-estimation des charges.

3.3 Causes « comptables » :

A la demande des comités territoriaux et par souci d'efficacité nous avons décidé fin 2017 de régler les factures des opérateurs de formation dans le mois qui suit la formation. 13 000€ de factures formation 2017 ont été réglées début 2018. (Impossible de revenir sur les comptes 2017). En 2017 le compte de résultat présentait un excédent de 15 000€. Pour 2018 la quasi-totalité des factures a été réglée avant le 31 décembre.

3.4/ Légers dépassements pour les activités par rapport au budget :

Compétition environ 4 000€

Loisir 1 000€

Formation – 3 000€ (en recettes)

3.4 : Bilan 2018 :

Le fonds associatif s'élève au 31 décembre à : 136 632.28€

La trésorerie = 106 205,62€

3.5/ commentaires généraux :

- Nos réserves sont sans doute un peu faibles et il ne faut surtout pas reproduire ce type d'exercice. Cela pèse également sur la trésorerie de la ligue.
- La ligue doit progresser pour améliorer son suivi budgétaire. Un point en juin est nécessaire. Même si en 2018 la sonnette d'alarme a été tirée dès septembre.
- Séverine Rey se propose de renforcer l'équipe compta gestion de la ligue.
- Remarque de Jean Donnadiou : sur le montant des cotisations régionales, si l'estimation est probablement juste il faut garder en mémoire que les effets de l'augmentation de la part régionale ne sont visibles que pour 4/12 de l'année n d'augmentation et de 8/12 pour l'année n+1. cela signifierait que nous devrions comptablement (bilan) faire apparaître des recettes constatées d'avance pour 4/12.

4/ Budget 2019 :

L'enjeu pour 2019 est d'équilibrer à minima nos comptes.

2019 sera une année de stabilisation de notre activité (voir légère baisse)

4.1/ Les charges :

Prévues en diminution : - 27 000€ :

Mesures de rigueur budgétaire, légère diminution du nombre d'actions, impact des décisions étatiques de réduction des charges salariales, modération salariale, report de dépenses non indispensables.

4.2/ les produits :

Les décisions prises lors du comité directeur du 4 octobre verront leur plein effet :

- Sollicitation des salariés pour augmenter le nombre de prestations réalisées.
- Evolutions tarifications ligues : Stages HN (équipe régionale) + 10€/jour (30€ au lieu de 20€ par jour, passage de la gratuité au ½ tarif pour les membres du pôle espoir).
- Formations: augmentation mesurée sur 2 saisons et pour certains stages maintien du prix actuel.
- Compétitions escalade : tarif compétitions régionales : passage de 16 à 17 € pour les jeunes, 22 à 23€ pour les adultes et 16 à 20€ pour les poussins benjamins (3 disciplines)
- Evolution prix stages montagnes et ski alpi
- Diverses mesures de réévaluation des tarifs

Pour les subventions le budget prévoit une stabilisation des montants (région et ex-cnds)

4.3/ Cotation ligue :

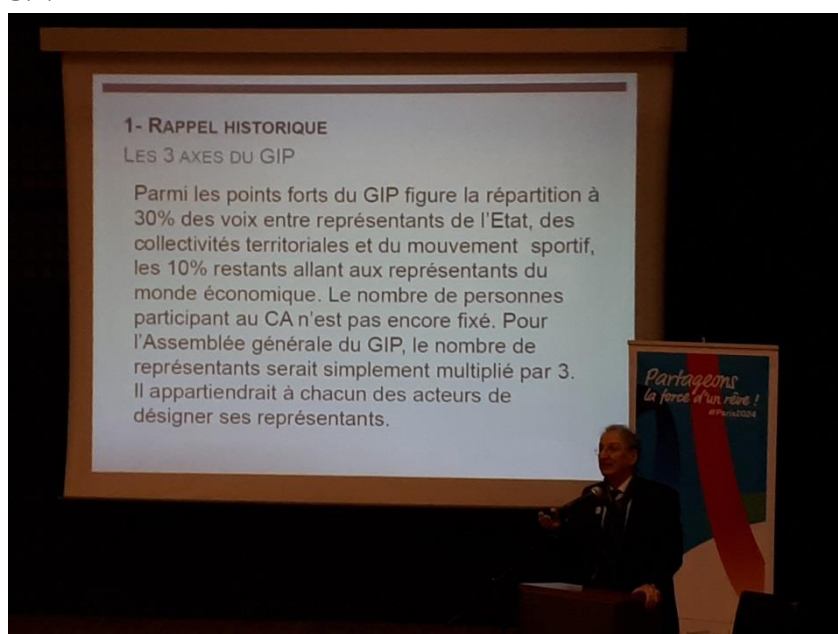
Dans le cadre du projet de gouvernance de la ligue présentée par l'équipe qui a été élue, une programmation de l'évolution du prix de la licence avait été retenue. Elle conduisait à aboutir à une cotation à 5€ pour la saison 2019/2020 avec des augmentations annuelles de 0.5€.

Compte tenu de la situation et pour maintenir un haut niveau de service en terme de formation, compétition, rassemblement loisir, stage montagne et ski alpi, conseil et expertise SAE, plan sécurité, haut niveau et équipes régionales, le comité directeur a décidé (à l'unanimité) de proposer à l'assemblée générale une augmentation de **1€** (soit 5,5€)

5/ Nouvelle gouvernance du sport :

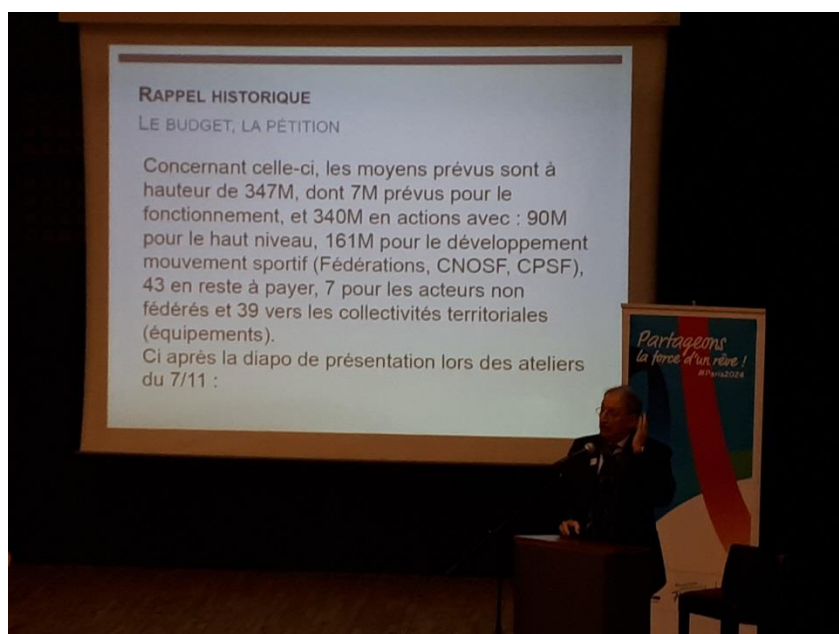
Claude Chemelle a participé à une réunion à Voiron avec le président du CNOSF : Denis Massiglia

5.1/



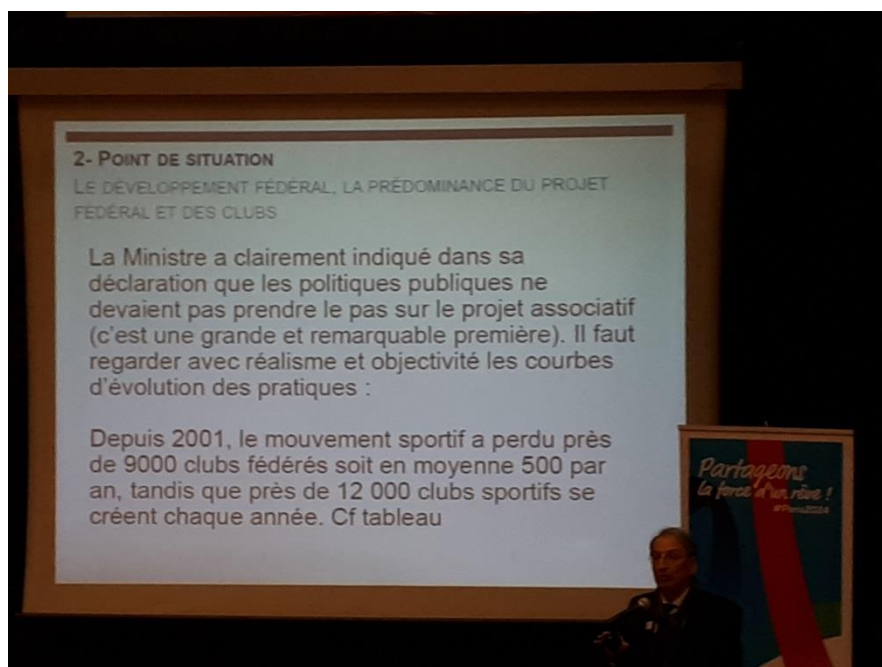
GIP = groupement d'intérêt public. Avec l'Agence du sport on passe d'une gestion par le seul état à une gestion tripartite : mouvement sportif/Etat/collectivités. Création en mars 2019

5.2/



Pas facile de s'y retrouver dans tous ses chiffres le budget des sports s'établissant à 516 Millions en 2019 pour 529M en 2018. Plus important pour la part développement (ex-cnds actions) devrait tourner entre 80 et 90 M

5.3/

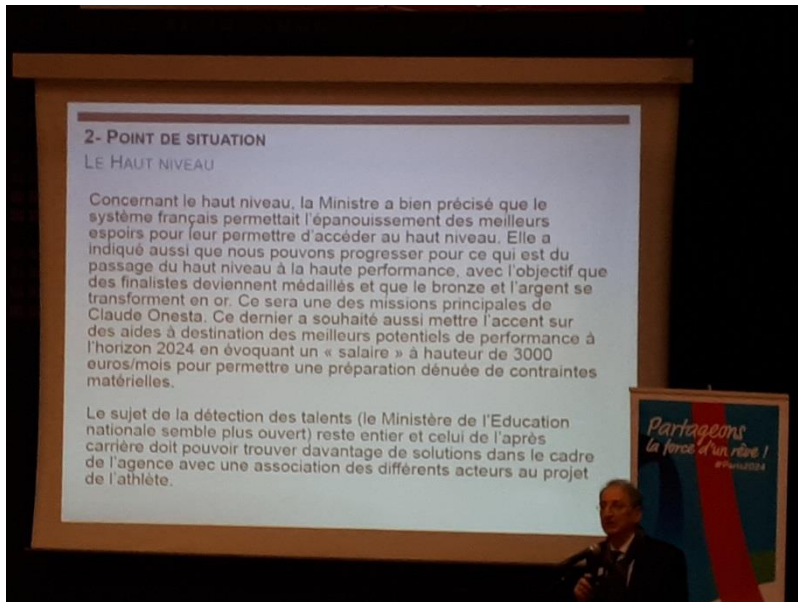


Si ces intentions sont respectées on pourrait sortir de la logique qui conduisait à ce que les structures (clubs, Ct, ligue) souhaitaient pourvoir financer leurs actions sportives avec un cnds qui parlait de priorités sociales (politique de la ville..)

L'agence va sans doute confier à 23 ou 24 fédérations dès 2019 l'instruction des demandes de subventions. On ne sait pas si la FFME est dans les 24 (question posée à Massiglia).

Du flou également sur la répartition des fonds de l'agence à chacune des fédés (pas de critères objectifs)

5.4/ haut niveau



5.5/ Situation des CTS/CTN

Apparemment le ministère aurait décidé de suspendre le projet de transfert de ces personnels aux fédérations. Motifs :

Cela représente un coût supplémentaire (charges plus élevées dans le privé que dans le public)

Le haut niveau repose beaucoup dans certaines disciplines sur les CTS/CTN et avec 2024 qui s'approche évitons de tout désorganiser.

6/ Le comité directeur de la ligue désigne **Pierre Legreneur** pour la représenter à l'assemblée générale de la FFME à Toulouse les 13 et 14 avril 2019.

La secrétaire de la ligue

A handwritten signature in black ink, appearing to be "A. J." or similar.

Le président de la ligue

A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Legreneur" or similar.